



**PRÉFET  
DE MAYOTTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°R06-2021-037

PUBLIÉ LE 2 JUILLET 2021

# Sommaire

## **Centre Hospitalier de Mayotte /**

R06-2021-05-17-00001 - Décision n°2021-006 portant délégation spécifique à l'institut des études en santé (IES) Mme HENRY (2 pages) Page 3

## **Conseil Départemental de Mayotte /**

R06-2021-06-30-00001 - Résumés des avis de réquisition d'immatriculation et des avis de clôture de bornage délivrés par la Direction des Affaires Foncières RI: 7233, 16854, 20265 (3 pages) Page 6

## **Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Mayotte**

**/**

R06-2021-04-16-00001 - Décision n°2021-DEAL-7 portant évolution de l'organisation DEAL de Mayotte (7 pages) Page 10

Centre Hospitalier de Mayotte

R06-2021-05-17-00001

Décision n°2021-006 portant délégation  
spécifique à l'institut des études en santé (IES)  
Mme HENRY

**Réf :** CB/OM/037/05/2021

Mamoudzou le, 17/05/2021

**Décision n° 006-2021**  
**Portant délégation de signature spécifique à l'institut des études en santé (IES)**

**Le directeur général par intérim du centre hospitalier de Mayotte,**

**Vu** le code de la santé publique, notamment les articles L.6143-7 relatif à la délégation de signature du directeur d'établissement ;

**Vu** les articles D.6143-33 à 35 du code de la santé publique relatifs à la délégation de signature des directeurs d'établissement publics de santé ;

**Vu** le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2° et 3°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

**Vu** la décision ARS n°2021-11 du 05 mai 2021 désignant un Directeur par intérim au Centre Hospitalier de Mayotte, Christophe BLANCHARD à compter du 17 mai 2021 ;

**Vu** la circulaire interministérielle DGCP/6B/DHOS/F4 n°2002-634 du 31 décembre 2002 relative à la simplification des formalités de signature des mandats et d'attestation du service fait sur les factures.

**DECIDE**

**Article 1**

La présente décision précise les modalités de la délégation de signature de Madame Josiane HENRY, Directrice Adjointe de l'Institut des études en santé (IES)

Le champ de l'IES du CHM recouvre l'institut de formation des soins infirmiers (IFSI), l'institut de formation d'aide-soignante (IFAS), l'institut de formation d'auxiliaire de puériculture (IFAP).

**Article 2**

Délégation de signature est donnée à Madame Josiane HENRY, pour les correspondances, actes et décisions relatifs aux activités suivantes :

- La définition et la politique de l'enseignement au Centre hospitalier de Mayotte, se traduisant notamment par la mise en œuvre du projet stratégique et pédagogique de l'IES du CHM et dans le cadre de la coopération avec les autres instituts et école de formation de Mayotte et la Réunion ;
- L'élaboration, le suivi et la mise en œuvre du budget et des conventions de financement (fonctionnement et investissement) de l'IES du CHM, en lien avec la direction des affaires financières et du contrôle de gestion de l'établissement ;
- La coordination administrative de l'institut des études en santé du CHM ;
- Les relations avec le département de Mayotte et les universités partenaires en matière de coopération dans les domaines de l'enseignement en santé ;
- La gestion du personnel de l'enseignement en santé (IES uniquement), notamment en matière d'évolution de carrière, d'évaluation annuelle, en lien avec la directrice de l'institut et l'école de l'IES du CHM et les directions concernés (DRH, DSIRMT) ;

*Direction Générale*  
BP 04 - 97600 MAMOUDZOU  
Tél : 02 69 61 86 03  
e-mail : [directionchm@yahoo.fr](mailto:directionchm@yahoo.fr)

- La représentation du CHM aux travaux et instances de l'enseignement non médical (commissions pédagogiques, conseils techniques, conseil de discipline, administration de GCS) ;
- La représentation du CHM auprès des tutelles et des partenaires institutionnels dans le domaine de l'enseignement en santé ;
- Tout document relatif aux autorisations d'absence, déplacements du personnel non médical de l'IES (congés, ordre de mission, état de frais de mission en particulier) ;
- Les conventions de stage de formation initiale ou continue au sein de l'IES du CHM ;
- Les conventions de formation professionnelle avec les établissements de santé et les APCA, dans le cadre de la formation initiale ou continue dispensée par l'IES du CHM.
- Les actes de gestion courante relative à la scolarité des étudiants ou au fonctionnement d'un institut ou école en santé du CHM, en l'absence de son directeur ;

### **Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Josiane HENRY, M. la délégation de signature est accordée à M. Yannick DAUGE, Coordinateur pédagogique et stages.

### **Article 4**

La présente décision annule et remplace la précédente délégation de signature notamment celle n° CBB/HM/010/05/2017 ;

Les délégataires se référeront au directeur général par intérim des éventuelles difficultés rencontrées dans l'application de la présente décision.

### **Article 5**

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture, communiquée au conseil de surveillance et au comptable du CHM et affichée au sein de l'établissement sur les panneaux d'affichage réservés à cet effet.

Le Délégué

**Christophe BLANCHARD**

Directeur par intérim



Le Délégué

**Josiane HENRY**

Directrice chargée de  
l'Institut des Études  
en Santé

Directrice Adjointe



### **Transmission :**

#### ***Pour notification***

- Madame Josiane HENRY, directrice de l'IES
- Monsieur Yannick DAUGE, coordinateur pédagogique et stages

#### ***Pour communication***

- Comptable du centre hospitalier de Mayotte
- Membres du conseil de surveillance du CHM

#### ***Pour publication***

- Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Mayotte
- Site internet du Centre hospitalier de Mayotte

#### ***Pour information***

# Conseil Départemental de Mayotte

R06-2021-06-30-00001

Résumés des avis de réquisition  
d'immatriculation et des avis de clôture de  
bornage délivrés par la Direction des Affaires  
Foncières RI: 7233, 16854, 20265

Veillez trouver ci-dessous, aux fins de publication au recueil des actes administratifs de la préfecture, le résumé des avis de réquisition d'immatriculation délivrés par la Direction des Affaires Foncières. Le texte intégral de l'avis peut être consulté à la Direction des Affaires Foncière, service régularisation foncière du lundi au vendredi de 8h à 12h.

<b>N°de la Réquisition</b>	<b>Nom du requérant</b>	<b>Commune</b>	<b>Section cadastrale</b>	<b>Superficie en m<sup>2</sup></b>
<b>RI 7233</b>	<b>CDM</b>	<b>DZAOUZDI</b>	<b>AE 521</b>	<b>331</b>
<b>RI 16854</b>	<b>CDM</b>	<b>CHIRONGUI</b>	<b>BC 476</b>	<b>493</b>

<b>RI 20265</b>	<b>CDM</b>	<b>PAMANDZI</b>	<b>AC 1536/1537</b>	<b>478</b>
-----------------	------------	-----------------	---------------------	------------



Veillez trouver ci-dessous, aux fins de publication au recueil des actes administratifs de la préfecture, le résumé des avis de clôture de bornage délivrés par la Direction des Affaires Foncières. Le texte intégral de l'avis peut être consulté à la Direction des Affaires Foncière, service régularisation foncière du lundi au vendredi de 8h à 12h.

<b>N°de la Réquisition</b>	<b>Nom du requérant</b>	<b>Commune</b>	<b>Section cadastrale</b>	<b>Superficie en m<sup>2</sup></b>	<b>Date du bornage</b>
<b>RI 7233</b>	<b>CDM</b>	<b>DZAOUDZI</b>	<b>AE 521</b>	<b>331</b>	<b>08-août-06</b>
<b>RI 16854</b>	<b>CDM</b>	<b>CHIRONGUI</b>	<b>BC 476</b>	<b>493</b>	<b>05-déc-13</b>
<b>RI 20265</b>	<b>CDM</b>	<b>PAMANDZI</b>	<b>AC 1536/1537</b>	<b>478</b>	<b>26-févr-19</b>

Direction de l'Environnement, de  
l'Aménagement et du Logement de Mayotte

R06-2021-04-16-00001

Décision n°2021-DEAL-7 portant évolution de  
l'organisation DEAL de Mayotte



**PRÉFET  
DE MAYOTTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de l'environnement  
de l'aménagement et du logement**

Mamoudzou, le 16 avril 2021

**Décision n° 7 /DEAL/2021  
portant évolution de l'organisation  
Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Mayotte**

**LE DIRECTEUR DE LA DEAL DE MAYOTTE**

- VU** les lois organiques n°2010-1486 et 2010-1487 du 7 décembre 2010 relative au Département de Mayotte ;
- VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU** la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- VU** la loi organique n°2007-223 et la loi n°2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires relatives à l'outre-mer ;
- VU** la loi n°2010-146 du 5 juillet relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;
- VU** le décret n°2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU** le décret n°2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre et Miquelon ;
- VU** le décret n°2017-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;
- VU** le décret du 11 juillet 2019 portant nomination du Préfet de Mayotte, Monsieur Jean-François COLOMBET ;
- VU** la circulaire du 5 janvier 2018 relative à la représentation des femmes et des hommes au sein des organisations consultatives de la fonction publique de l'État ;
- VU** l'arrêté ministériel du 30 juin 2020 portant nomination d'Olivier KREMER en qualité de directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Mayotte ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2020-DEAL-534 du 28 août 2020 portant délégation de signature à Monsieur Olivier KREMER, directeur de la DEAL de Mayotte ;
- VU** l'arrêté n°1 du 14 janvier portant subdélégation de signature à Monsieur Jérôme JOSSERAND, directeur adjoint de la DEAL ;
- Vu** le comité technique du 15 avril 2021 ;

DEAL de Mayotte  
Horaires d'ouverture : 8h00-12h00 / 14h00-17h00  
Tél : 02 69 61 12 54 – fax : 02 69 80 92 33  
BP 109 Terre plein de Mitsapère  
97 600 Mamoudzou

[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)

1/2

**Considérant** les avis du comité technique du 15 avril 2021 relatifs à la réorganisation du service développement durable des territoires, de la direction de la DEAL, du service environnement et prévention des risques et du service d'appui aux équipements des collectivités,

**SUR PROPOSITION** du DEAL adjoint

## DÉCIDE

### Article 1<sup>er</sup>

Les deux pôles de l'unité affaires juridiques de l'ancien secrétariat général de la DEAL intègrent le service développement durable des territoires (SDDT) et conservent l'intégralité de leurs missions.

### Article 2

L'assistant social et l'assistant de prévention sont rattachés à la direction de la DEAL.

Il est créé une mission stratégie, pilotage et communication auprès de la direction de la DEAL regroupant les missions qualité, pilotage, gestion budgétaire, gestion des emplois et des effectifs, de la commande publique et de la communication.

### Article 3

Il est décidé de modifier les missions du service environnement et prévention des risques (SEPR) avec :

- la création d'un poste de chargé de mission inter-services de l'eau et de la nature
- la création d'un poste d'assistant technique pour la mise en place et le suivi de l'auto-surveillance des systèmes d'assainissement
- la modification d'un poste en chargé d'études hydrométrie - chef d'équipe hydromètre
- la création d'une fonction d'adjoint pour les unités Gouvernance et suivi de la ressource en eau (GSRE) et Biodiversité
- le transfert de la mission Plan Eau DOM au SAEC pour une mise en œuvre opérationnelle de ce plan.

### Article 4

Au sein du service d'appui aux équipements des collectivités (SAEC), il est décidé :

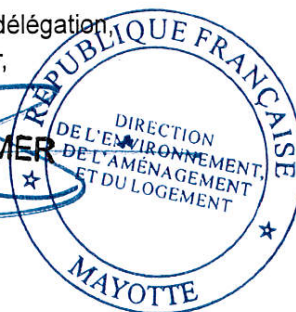
- de créer une nouvelle unité appui technique eau et assainissement (UATEA). Elle prendra en charge le pilotage et le suivi opérationnel du plan Eau DOM et l'assistance aux collectivités en matière d'assainissement non collectif.
- de créer l'unité Pilotage des Projets Environnementaux issue de l'unité UAPE pour conduire les opérations structurantes en matière d'eau et d'assainissement de Mayotte. Un chargé de mission déchets prendra en charge la mise en œuvre des actions prioritaires de collecte et de traitement des déchets.
- de rattacher le pôle administratif et comptable à la direction du service.

Le directeur adjoint et l'adjoint au directeur de la DEAL sont chargés chacun en ce qui les concerne de la mise en œuvre de la présente décision de réorganisation.

Pour le préfet et par délégation

Le directeur,

Olivier KREMER



### Diffusion :

- Membres titulaires et suppléants du CT
- Secrétaire général commun départemental de Mayotte (chronos)
- Affichage

DEAL de Mayotte  
Horaires d'ouverture : 8h00-12h00 / 14h00-17h00  
Tél : 02 69 61 12 54 - fax : 02 69 60 92 83  
BP 109 Terre plein de Mitsapare  
97 600 Mamoudzou

[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)

2/2



**Service des Infrastructures, Sécurité et Transports**

**Chef de service**

Adjoint

Secrétaire

Secrétaire

**Mission Politique des Déplacements**

Chef d'unité

Chargé d'opérations sur politique des déplacements

Unité Parc	
Chef d'unité	
Adjoint	
Secrétaire	
Secrétaire	
Comptable	
Atelier +12 agents	
Laboratoire +3 agents	
Exploitation +25 agents	
Magasin +1 agent	

Unité Ingénierie Modernisation et Entretien du Réseau (IJMER)	
Chef d'unité	
Adjoint	
Secrétaire	
Comptable	
Chargé de mission Ouvrage d'art	
Chargé de mission patrimoine routier	
Chargé d'opérations	
Chargé d'opérations	
Chargé d'opérations	
Chargé d'opérations	
Gestion des bases de données Dessinateur projecteur	
Gestion des bases de données Dessinateur projecteur	
Gestion des bases de données Dessinateur projecteur	
Surveillants de travaux	
Surveillants de travaux	

Unité Subdivision Territoriale (UST)	
Chef d'unité	
Adjoint	
Secrétaire	
Comptable	
Chef CEI Nord +23 agents	
Chef CEI Centre + 25 agents	
Chef CEI Petite-Terre +11 agents	
Chef CEI Sud +25 agents	
Cellule d'Exploitation de Sécurité et de Gestion du Domaine Public Routier	
Responsable de la cellule	
Chargé Gestion du domaine Public Routier	
Chargé de comptage routier	
Agent d'exploitation CDES	

Unité Transports et Sécurité (UTS)	
Chef d'unité	
Adjoint	
Contrôleur divisionnaire des Transports terrestres	
Contrôleur des Transports terrestres	
Agent bureau défense	
Responsable des registres des transporteurs	
Assistant au registre des transports	

Unité Education et Sécurité Routières(UESR)	
Chef d'unité	
Secrétaire-Comptable	
Reglementation et répartition Education Routière	
Observatoire de la Sécurité Routière	
Animation et Sécurité routière	
Inspecteur de permis de conduire et Sécurité Routière	
Inspecteur de permis de conduire et Sécurité Routière	
Inspecteur de permis de conduire et Sécurité Routière	

Centres d'exploitation	
Adjoint CEI Centre (ST - C)	
Adjoint CEI Nord (ST - N)	
Adjoint CEI Sud (ST - S)	
Adjoint CEI Petite-Terre (ST - PT)	
<b>Le Directeur</b>	

**Direction de l'Environnement, de l'Aménagement**

**et du Logement de Mayotte**

B.P. 109 - 97600 MAMOUDZOU

télécopie : 02 69 61 12 54

téléphone : 02 69 60 92 88

mél : sist.deal-mayotte@developpement-durable.gouv.fr



**Olivier KREMER**

**Service Environnement et Prévention des Risques**

Chef de service

**MISEN**  
Chargé(e) de mission

**Adjoint**  
Adjoint au chef de service

<b>Pôle Secrétariat et Comptabilité</b>	
Secrétaire comptable	
Secrétaire comptable	
Secrétaire comptable	

<b>Unité Biodiversité (UB)</b>	Chef d'unité  Adjointe Chargée de mission Coherence Ecologique et paysages  Chargé de mission Données du Patrimoine Naturel  Chargé de mission EEEDD et partenariats associatifs  Chargée de mission Espaces naturels terrestres  Chargée de mission réglementation des espèces protégées  Chargé(e) de mission Faune et Flore Terrestre
--------------------------------	--

<b>Unité Environnement Industriel et Energie (UIEIE)</b>	Chef d'unité  Adjoint Inspecteur de l'environnement spécialité Installations Classées  Chargé de contrôle Véhicules, Canalisations, ESP et ICPE
--	--

<b>Unité Police Eau et Environnement (UPEE)</b>	Chef d'unité  Adjoint Inspecteur de l'environnement  Inspecteur de l'environnement  Inspecteur de l'environnement  Inspecteur de l'environnement  Brigade de terrain  Brigade de terrain  Brigade de terrain  Chargé de mission SATESE
---	---

<b>Unité Gouvernance et Suivi Ressource en Eau (UGSRE)</b>	Chef d'unité  Adjointe Chargée de mission DCE  Chargé(e) de mission Politique de l'Eau  Chargée de mission Suivi de la ressource en Eau  Chargé(e) de mission DCE - SDAGE
--	---

<b>Unité Cellule de Veille Hydrologique (UCVH)</b>	Chef d'unité  Adjoint - chargé d'Études et d'Opérations (Hydrométrie)  Chargée de mission directive inondation  Chargé d'étude hydrométrie et chef d'équipe hydromères  Agent d'hydrométrie  Agent d'hydrométrie
--	---

<b>Unité Risques Naturels (URN)</b>	Chef d'unité  Adjoint  Chargé d'études risques naturels et sensibilisation  Technicien environnement et Risques naturels  Chargée de mission prévention des risques littoraux
-------------------------------------	---

mise à jour : Mai 2021

**Direction de l'Environnement,  
 de l'Aménagement  
 et du Logement de Mayotte**  
 B.P. 109 - 97600 MAMOUDZOU

Le Directeur

  
**Olivier KREMER**

téléphone : 02 69 61 12 54 - télécopie : 02 69 63 35 10  
 méI : sepr.deal-mayotte@developpement-durable.gouv.fr



**Mission Transition Énergétique**

Chargé de mission

**Service Développement Durable des Territoires**

Chef de service

Adjoint

Secrétaire  
Secrétaire

<b>Unité Prospective et Développement du Territoire (UPDT)</b> Chef d'unité <b>Pôle Planification</b> Cheffe de projet SAR/PLUi Chargée d'étude planification et gestion budget <b>Pôle SIG</b> Responsable SIG Dessinateur SIG Administrateur SIG	<b>Unité Projets Urbains Intégrés (UPII)</b> Chef d'unité Chargé de Projets Urbains Intégrés ANRU/FRAFUF/RHI Chargée de Projets Urbains Intégrés ANRU/FRAFUF/RHI Chargée de Projets Aménagement	<b>Unité Gestion Foncière (UGF)</b> Chef d'unité Adjoint Instructeur Instructeur	<b>Unité Politique de l'Habitat et des Constructions Durables (UPHCD)</b> Chef d'unité Chargé d'études LHI Chargée d'études habitat et logement social Chargé d'études constructions durables	<b>Unité Financement du Logement Social (UFLS)</b> Cheffe d'unité <b>Pôle Logement social</b> Instructeur des aides au logement social Instructeur des aides au logement social Chargée coordination LBU et amélioration de l'habitat <b>Pôle Prestations Financières</b> Chargée de prestations financières Chargé(e) de prestations financières	<b>Unité Application du Droit des Sois (UADS)</b> Chef d'unité Adjoint Accueil-Secrétariat Accueil-Secrétariat Instructeur Instructeur Instructeur Instructeur Instructeur	<b>Unité Affaires Juridiques et Contentieux (UAJC)</b> Chef d'unité Adjoint Chef de Pôle Contrôle de Légalité Adjoint Chef de Pôle Contentieux Pénal Urbanisme Contrôleur de Légalité Contrôleur de Légalité Agent verbalisateur Agent verbalisateur
--	---	--	---	---	---	---

mise à jour : Mai 2021

**Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Mayotte**

B.P. 109 - 97600 MAMOUDZOU

téléphone : 02 69 61 12 54

mél : sddt.deal-mayotte@developpement-durable.gouv.fr

Le Directeur



Olivier KREMER

Chef de service

Adjoint

Pole Administratif et Comptable
Responsable du Pôle
Secrétaire
Comptable

<b>Unité Pilotage Aux Projets Environnementaux (UPPE)</b>	Chef d'unité Adjoint Chargé(e) de mission structuration et optimisation filières REP - (VSC) Chargé d'opérations environnementales Portage salarial Conducteurs d'opérations depuis l'AVP Conducteurs d'opérations depuis l'AVP Conducteurs d'opérations depuis l'AVP Chargé(e) de mission Déchets
---	--

<b>Unité Ingénierie Eau Potable et Assainissement (UIEPA)</b>	Cheffe d'unité Assistant(e) missions suivi et reporting contrat de progrès (VSC) Portage salarial Expert eau potable Expert assainissement Chargée de mission Assainissement Non Collectif (VSC)
---	---

<b>Unité Aménagement Opérationnel (UAO)</b>	Chef d'unité Adjoint Chargé d'opérations aménagement Chargé d'opérations aménagement Chargé d'opérations aménagement Chargé d'opérations aménagement Chargé d'opérations aménagement
---	--

<b>Unité Ingénierie Financière de Projet (UIFP)</b>	Chef d'unité Adjoint(e) Pôle Finances Europe Responsable du Pôle Instructrices techniques et financiers Pôle Finances État Responsable du Pôle Instructrice technique et financier Assistant Instructeur
---	--

<b>Unité Construction Bâtiments Publics – Scolaire Premier Degré (UCBP-CS1)</b>	Chef(fe) d'unité Adjoint Chargés d'opérations Chargés d'opérations Chargés d'opérations Chargés d'opérations Portage salarial Chargés d'opérations Chargés d'opérations Chargés d'opérations
---	---

<b>Unité Construction Bâtiments Publics – Scolaire Second Degré (UCBP-CS2)</b>	Chef d'unité Adjoint Chargés d'opérations Chargés d'opérations Chargés d'opérations Chargés d'opérations Chargés d'opérations Chargé commissions de sécurité et accessibilité Chargé commissions de sécurité accessibilité et politique Immobilière de l'État Portage salarial Chargés d'opérations Chargés d'opérations
--	---

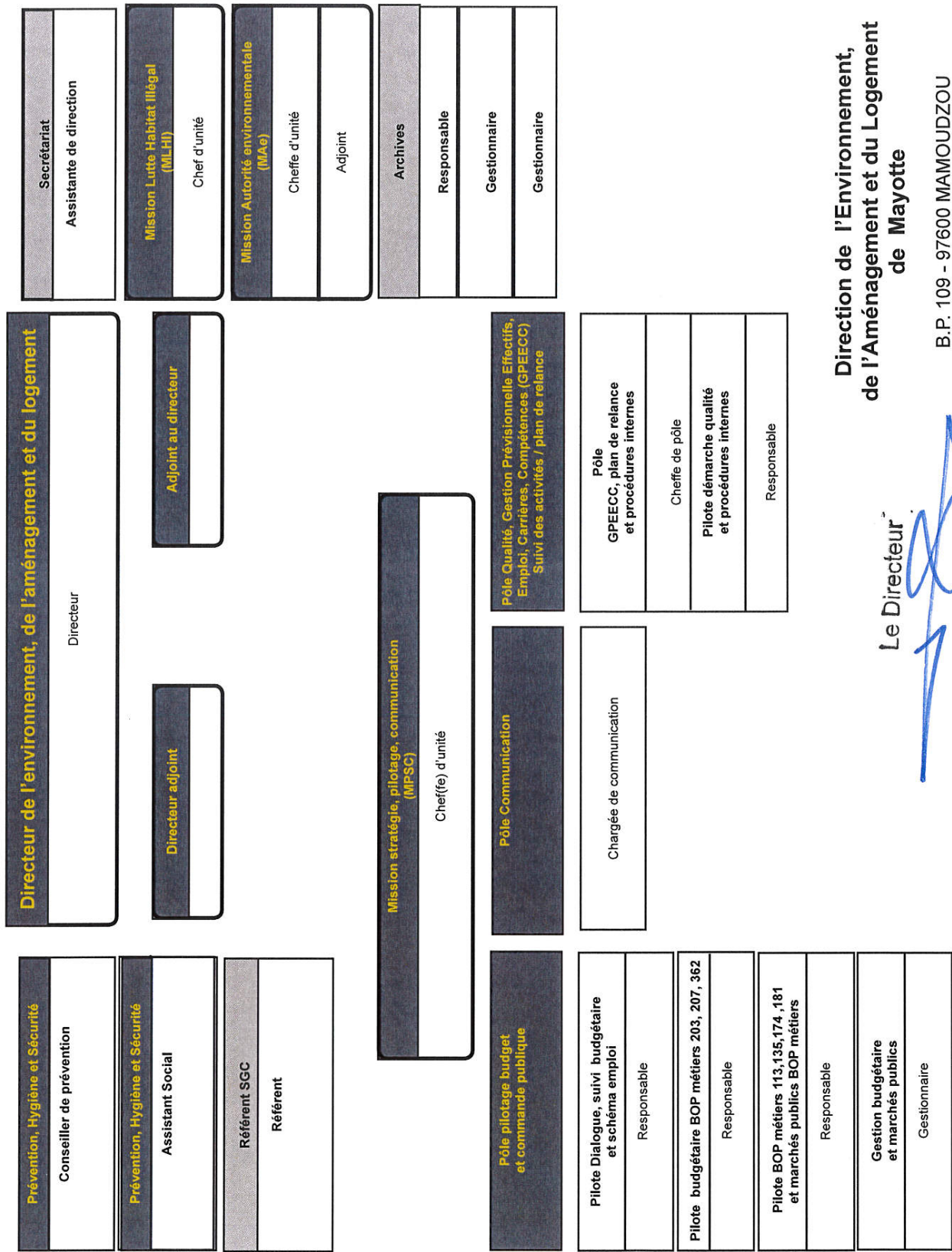
**Direction de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
de Mayotte**

B.P. 109 - 97600 MAMOUZOU  
 téléphone : 02 69 61 12 54  
 mél : saec.deal-mayotte@developpement-durable.gouv.fr

Le Directeur

Olivier KREMER





**Direction de l'Environnement,  
 de l'Aménagement et du Logement  
 de Mayotte**

Le Directeur  
  
 Olivier KREMER

B.P. 109 - 97600 MAMOUDZOU  
 téléphone : 02 69 61 12 54  
 mél : deal-mayotte@developpement-durable.gouv.fr